

Le 13 juin 2012

URGENT: L'OTAN prépare une vaste opération d'intoxication

L'art de la guerre : Drones sicaires pour la kill list

par Manlio Dinucci



Mondialisation.ca, Le 13 juin 2012

ilmanifesto.it

 [Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)
 [Imprimer cet article](#)



Les Etats-Unis doivent se défendre de ceux qui les attaquent, déclare le secrétaire à la défense Leon Panetta, rejetant les protestations sur les attaques croissantes de drones étasuniens au Pakistan. Selon Panetta, les Pakistanais doivent comprendre que les « Predators » sont là aussi pour leur bien : ils volent au dessus de leurs têtes, téléguidés depuis les Usa à plus de 10mille kilomètres de distance, pour frapper avec leurs missiles « Feu de l'enfer » les dangereux terroristes nichés en territoire pakistanais. Conclusion opposée, après une visite au Pakistan, de Navi Pillay, Haut Commissaire Onu pour les droits de l'homme : les attaques par drones, qui ont lieu en moyenne tous les quatre jours, « provoquent les morts indiscriminées de civils, qui constituent une violation des droits humains ». Elles soulèvent en outre de graves questions de droit international, en ceci qu'elles sont menées « en dehors de tout mécanisme de contrôle civil ou militaire ». Pillay demande donc l'ouverture d'une enquête officielle. Accusation sèchement rejetée par le président Obama, lequel assure que les attaques par drones –effectuées aussi en Afghanistan, Irak, Yémen, Somalie et autres pays- « ne provoquent pas de grosses pertes civiles ». Elles sont en fait « tenues sous contrôle très étroit ». Personne n'en doute.



Comme le rapporte le New York Times, c'est le Président lui-même qui effectue les « nomination top secret » des présumés terroristes à tuer, pour la majeure partie avec des attaques de drones. La « kill list » -comprenant des personnes du monde entier qui, jugées nocives pour les Etats-Unis et leurs intérêts, sont condamnées secrètement à mort sous l'accusation de terrorisme- est mise à jour chaque semaine par « le plus étrange des rituels bureaucratiques » : la téléconférence, gérée par le



Accueil

Articles Récents

États-Unis

Canada

Amérique latine & Caraïbe

Europe

Afrique subsaharienne

Russie et CEI

Moyen Orient

Océanie

Asie

Guerre USA OTAN

Histoire, société et culture

Crise économique mondiale

Crimes contre l'humanité

Environnement

Pétrole, Gaz de schiste,

Énergie

Transnational

Pauvreté et inégalités

sociales

Militarisation

11 sept. Guerre au

Droits humains et

Loi et justice

Biotechnologie et OGM

Droits des femmes

Désinformation médiatique

Politique et religion

Nations Unies

Science et médecine

Services de renseignements

Recherche

[Archives](#)[Index des Auteurs](#)
 [Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site
web

[GlobalResearchTV](#)

Pentagone, de plus de cent responsables de la « sécurité nationale », lesquels retirent les fiches des tués et en ajoutent d'autres dans une sorte de jeu macabre qu'un fonctionnaire compare à celui des figurines des champions de base-ball. La liste est ensuite soumise au président pour approbation. Surtout quand « en même temps que le terroriste, qui sera touché par le drone, il y aura sa famille », « l'évaluation morale finale » revient au Président. Quand celui-ci a donné son autorisation, l'opérateur, commodément installé aux Etats-Unis à sa console de commande du drone, lance les missiles contre cette maison au Pakistan, indiquée comme refuge du terroriste. De toutes façons, dans l'explosion, les enfants ne se voient pas. Voici ce qu'est la « guerre non conventionnelle » menée par l'administration Obama. On développe pour elle des drones de plus en plus sophistiqués : comme celui à propulsion nucléaire, en mesure de voler de façon ininterrompue pendant des mois, et un petit « drone kamikaze » qui plombe sur l'objectif en le détruisant avec sa charge explosive. Des affaires en or pour les industries constructrices (General Atomics, Northrop Grumman et autres) : le Pentagone a décidé d'augmenter de 30% sa flotte actuelle de 7.500 drones, en dépensant 32 milliards de dollars. L'Italie participera à la dépense de 4 milliards de dollars pour cinq drones made in Usa, déployés par l'Otan à Sigonella (Sicile), et achètera des missiles et des bombes de précision pour ses propres drones, eux aussi made in Usa. Cela, souligne le Pentagone, servira à « protéger » non seulement l'Italie mais aussi les Etats-Unis.

À quand la « kill list » italienne ?



«Désolée, Vous êtes sur la «kill list»

Edition de mardi 12 juin 2012 de il manifesto

<http://www.ilmanifesto.it/area-abbonati/in-edicola/manip2n1/20120612/manip2pg/14/manip2pz/324167/>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Manlio Dinucci est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca.

Articles de Manlio Dinucci publiés par Mondialisation.ca



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias : crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Manlio Dinucci, ilmanifesto.it, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31405

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009